



Tel : 04.95.37.60.10
Fax : 04.95.37.68.03



Tél. : 04 95 30 95 30
Fax : 04 95 33 86 05



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-CORSE

Pôle Economie et
Territoires
Tel : 04 95 32 91 40
Fax : 04 95 32 91 41

Objet : Avant projet de création d'une association foncière pastorale autorisée

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Mairie de Murato souhaite poursuivre sa démarche de remise en valeur des terres à vocation agricole, pastorale ou forestier à travers la création d'une Association Foncière Pastorale Autorisée. Elle est un outil efficace pour la protection de nos villages contre les incendies, l'amélioration de nos paysages et de notre cadre de vie et le développement d'activités liées au travail de la terre. Elle est particulièrement bien adaptée à la situation de morcellement et d'indivision qui conduit à l'abandon du foncier rural de la Corse. Elle permettra de renforcer les équilibres entre la zone littorale et la zone de montagne, de conforter les acteurs économiques en place (agricoles, pastoraux, artisanaux, et pour l'accueil du public) et si possible d'en installer de nouveaux.

L'ensemble des documents concernant ce nouveau projet (périmètre, liste des comptes de propriété, plaquette d'information) sont tenus à votre disposition à la Mairie de Murato.

Suite à ce travail préalable, la demande de création de l'AFP sera adressée à la Préfecture, qui procédera à une enquête publique, en adressant une lettre avec bulletin de réponse aux propriétaires concernés. Pour chacun des comptes de propriétés, cette lettre sera adressée à un ou plusieurs ayant-droit identifié(s) à partir du cadastre. Le cas échéant, il leur appartiendra d'informer les autres copropriétaires ou co-indivisaires.

Les terrains constructibles sont bien entendu hors du périmètre.

N'hésitez pas à venir consulter les documents à la Mairie pour nous indiquer toute modification de propriété ou d'adresse, pour votre famille ou vous-même.

L'identification, l'information et l'implication des propriétaires sont la clef de la réussite de ce projet. Des réunions d'information seront à nouveau organisées au village. La mairie, ainsi que les services de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse (contact : Leïla Thominiaux) et de l'Office de Développement Agricole et Rural de Corse (contact : Nicolas Berquier) participant au montage du projet, sont à votre disposition pour toute question.

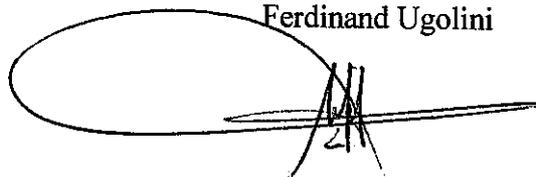
Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, de vos idées, et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Les réunions d'information auront lieu :

**Le mercredi 4 ~~janvier~~^{FÉVRIER} à 15h00 et le samedi 7 mars à 16h00
à la salle des fêtes de Murato.**

Le Maire

Ferdinand Ugolini

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy initial 'F' followed by a long horizontal stroke and a vertical line at the end.